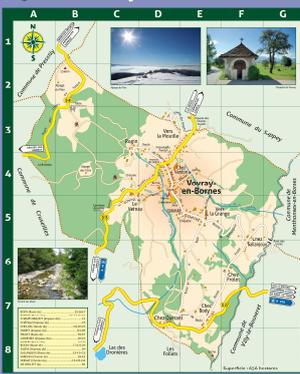


La vovraysienne

OCTOBRE 2018

FEUILLE MUNICIPALE N° 53

 Vovray-en-Bornes



PLU enquête publique

Après l'arrêt du PLU le 5 février 2018, le dossier a été envoyé pour avis auprès des personnes associées.

A l'issue de cette consultation, une enquête publique conjointe « PLU et zonage d'assainissement des eaux usées » a été ordonnée par arrêté du maire en date du 31 août 2018 :

DU MARDI 23 OCTOBRE

AU

MARDI 27 NOVEMBRE 2018

Pendant la durée de l'enquête, les pièces des dossiers d'enquête seront déposées à la mairie de VOVRAY EN BORNES où le public pourra en prendre connaissance du mardi 23 octobre au jeudi 27 novembre inclus aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public soit :

Le mardi de 14h à 18h

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 9h à 12h

Les dossiers pourront également être consultés sur le site internet de la mairie : www.vovray-en-bornes.fr à compter du 23 octobre.

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet sera mis à la disposition du public à la mairie de VOVRAY EN BORNES aux jours et heures d'ouverture habituels.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites et orales, en mairie :

mardi 23 octobre de 14h à 17h

jeudi 8 novembre de 9h à 12h

mardi 27 novembre de 15h à 18h

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

- consignées dans les registres d'enquête mis à disposition du public à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de VOVRAY EN BORNES, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur, 330 route du chef-lieu, 74350 VOVRAY EN BORNES
- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée uniquement : enquetepubliqueplu@vovray-en-bornes.fr.

ERRATUM

Veillez nous excuser pour le manque de précisions concernant l'enquête publique dans la dernière Vovraysienne.

Un avis des personnes associées n'étant pas parvenu, nous pouvions pas être plus précis.

QUELQUES DATES A RETENIR

SAMEDI 27 OCTOBRE 2018

Le repas des aînés aura lieu cette année le **27 OCTOBRE 2018** au restaurant.

Le CCAS et le conseil municipal organisent cette manifestation pour réunir toutes les personnes de plus de 65 ans domiciliées sur la commune.

Les personnes n'habitant pas la Commune mais nées à Vovray, ainsi que les résidents secondaires sont également les bienvenus et donnent une participation de 20€.

N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un proche : enfants, voisins, amis... (le prix du repas sera alors à votre charge).

Si vous n'avez encore jamais eu d'invitation (nouveaux arrivés ou autres) ou que vous venez d'avoir 65 ans, contactez la mairie rapidement aux heures d'ouverture (mardi 14h-18h et jeudi et vendredi 9h—12h).

ENEZ NOMBREUX !



DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Savoie organise « un dimanche à la chasse » dans le but de faire découvrir la nature autrement, de faire découvrir la chasse de manière active, de rassurer sur la sécurité à la chasse, partager un moment de convivialité.

Rendez-vous à 7h00 devant la mairie du Sappey.

« Etant une petite équipe et pour la première année, nous accueillerons 7 personnes au maximum. Les inscriptions se font auprès de la fédération des chasseurs. Chaque personne inscrite recevra un coupon nominatif. Les enfants sont autorisés à venir sous la responsabilité d'un parent.

La journée se déroulera comme suit :

- café de bienvenue
- Explication du déroulement de la matinée, et du type de chasse.
- A midi une collation sera proposée. »

Denis Daubord, président ACCA Vovray-en-Bornes

DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

Pour célébrer le centenaire de l'armistice qui a mis fin à la guerre de 1914-18, les conseils municipaux de Vovray-en-Bornes et du Sappey vous invitent à une cérémonie organisée à 10h00 au monument aux morts du Sappey puis à 11h00 au monument aux morts de Vovray-en-Bornes, en présence des élèves.

Un vin d'honneur suivra la cérémonie.

SAMEDI 8 DECEMBRE 2018

Comme chaque année, l'APE vendra des chocolats et sapins de Noël au profit des écoles. Des bons de commandes seront disponibles sur les sites des mairies. Les produits seront distribués au Sappey le samedi 8 décembre.



CHOCOLATS DE
NOËL

VENDREDI 14 DECEMBRE 2018

Les écoles organisent une fête de Noël à la salle polyvalente du Sappey.

SAMEDI 5 JANVIER 2018

Les deux communes de Vovray et du Sappey s'associent cette année pour la cérémonie des vœux qui aura lieu à la salle polyvalente du Sappey. La date est déjà fixée car M. le Sous-préfet, M. Bassager sera présent.

HORAIRES PERMANENCES MAIRIE

La mairie est ouverte le mardi de 14h à 18h, le jeudi et vendredi de 9h à 12h.

Si vous n'arrivez pas à vous libérer pour venir pendant ces horaires, vous pouvez contacter le secrétariat pour prendre rendez-vous en dehors des permanences.

Seulement, les passeports et cartes d'identité sont désormais à demander auprès de la mairie de Cruseilles (ou d'une autre mairie équipée), pour le reste, il faut vous rendre dans votre mairie de domicile.

Nous nous tenons à votre disposition.

CLASSE EN 8

Pour toutes les personnes nées une année en 8, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie en vue de l'organisation d'une soirée en fin d'année.